

1° L'adverbe *ergo* (à cause de) prend l'accent sur la dernière, *ergó* : *Illius ergó Vénimus* (Virg.). L'adverbe *pone* a l'accent aigu sur la dernière : *Poné sequens* (Virg.). Le déplacement de l'accent distingue ces mots de la conjonction *ergo*, qui est muette, et de l'impératif *póne* (place).

2° Les adverbes en *o* prennent l'accent sur la dernière, *falsó*¹ ; ce qui empêche de les confondre avec l'adjectif.

On met également l'accent sur la dernière des adverbes *uná*, *istic*, *illíc*².

3° Contrairement à la règle générale, on prononce *aliquando*. Priscien³ dit que le déplacement de l'accent empêche de confondre ce mot avec *aliquánto*. Nous avons déjà vu une semblable exception dans *siquando* ou *si quando*.

vel pronuntiandi, vel discernendæ ambiguitatis necessitas sæpe conturbat. (Diom. p. 429, et Donat. p. 1741. Cf. Prisc. p. 1288.)

Pareille chose a lieu en français pour les accents écrits. Ils sont quelquefois uniquement destinés à particulariser deux homonymes. La préposition *à* est exactement la même chose pour l'oreille que le verbe *a*. L'accent du mot *crú* rappelle la suppression d'une lettre ; mais la prononciation ne diffère pas de celle du participe *cru*.

¹ Si in *o* (*terminantur adverbis*), *causâ differentiæ, in ultimo servant accentum, ut falsó.* (Prisc. p. 1299.) Mais les adverbes en *e* suivent la règle générale de l'accent.

² Prisc. p. 1299.

³ Pag. 1008. Cette explication du grammairien montre que la prononciation du *d* et celle du *f* avaient beaucoup d'analogie : *antrum* devait sonner *androm*. Quintilien (I, 4, 16) : *Quid T litteræ cum D quædam cognatio? Quare minus mirum si in vetustis operibus urbis nostræ et celebribus templis legatur Alexander, et Cassantra.* D'après le témoignage du même auteur (I, 6, 31), souvent *Triquetra* était incorrectement écrit *Triquedra*.

NOTES.

PAGE 64.

ANASTROPHE DE LA PRÉPOSITION. — Nous avons donné un exemple d'*anastrophe* assez rare dans Virgile :

Dardana qui Paridis direxti tela manusque
Corpus in Æacidæ.

Dans ce cas, le génitif qui suit diminue beaucoup la hardiesse de l'*anastrophe*¹, et cette construction se rapproche de cette autre, si fréquente : *Corpus in Hectoreum*.

Voici des exemples analogues :

Pythia, quæ tripodæ ex Phœbi lauroque profatur. L.R.
Fata vocant, metasque dati pervenit ad ævi. V.

L'*anastrophe* est plus étrange quand un mot sépare l'adjectif du substantif :

Is rigat Ægyptum medium per sæpe calorem. L.R.
Injiciunt ipsis ex vincula sertis. V.

Les plus anciens poètes admettaient des *anastrophes* encore plus dures. On trouve les suivantes dans Lucrèce :

Et quasi jam leti portas cunctarier ante.

¹ La preuve en est que dans ce cas la préposition ne prenait pas d'accent (Voy. ci-dessus, p. 349.)

Suppeditas præcepta, tuisque *ex*, inclyte, chartis.
 Discidium fuerit, quibus *e* sumus uniter apti.
 Ignibus *ex* ignes, humorem humoribus esse.
 Interdum ramos *e* gigni corpore vivo.
 Nec, quæ nigra cluent, de nigris, sed variis *de*.
 Percipe, ne fortè hæc albis *ex* alba rearis
 Principiis esse.

Virgile ne transpose jamais ainsi la préposition. La poésie latine, en se perfectionnant, tendait à se débarrasser de cette licence. Ovide et les poètes postérieurs n'imitent même plus les deux exemples de Virgile cités plus haut.

PAGE 66.

TMÈSE. — Lucrèce emploie la *tmèse* suivante :

Conlaxat, *rareque facit* lateramina vasis.

Et, faisant en outre une anastrophe, il dit *facit are*, au lieu de *arefacit* :

Principio terram sol excoquit et *facit are*.

Il divise encore *reapse* :

Esse deum matrem, dum *re* non sit tamen *apse*.

Les anciens poètes latins prodiguaient la *tmèse*. Les grammairiens citent les deux vers suivants, qui sont probablement d'Ennius :

Massili portant juvenes ad littora *tanas* ¹.
 Et saxo *cere* comminuit *brum* ².

pour *Massilitanas*, *cerebrum*.

¹ Donat. p. 1777.

² Donat. p. 1777; Serv. ad *Æn.* 1, 416.

Mérula ¹ avait trouvé dans Calpurnius Pison ² cette citation de Sempronius Gracchus :

Stultum est *medi* spernere *cinam*.

Joignez *medicinam*.

Lucilius avait, pour sa part, abusé de cette licence. C'est ce que nous apprend Ausone ³ :

Invenies præsto subjuncta petorrita mulis.

Villâ *Lucani* sic potieris *aco*.

Resciso disces componere nomine versum :

Lucill vatis sic imitator eris.

Saint Eugène, poète chrétien, plaisante agréablement sur le même sujet :

O *Io* versiculos nexos quia dispicis *hannes* ⁴;

Excipe, *di* solers si nôsti jungere *visos*.

Cerne *ca* pascentes dumoso in littore *melos*,

Et *por* triticea verrentes gramina *cellos*;

Ar sitibunda ⁵ petunt lympharum pocula *menta*,

Atque *bu* glandifero recubant sub tegmine *bulci*;

Nunc *pas* lanigeras ducunt ad pascua *tores*,

Et *se* consumunt fraudantes munera *turæ*.

Ut tibi *pro* nostro veniant ex carmine *fectus*,

Instar *Lucilli*, cogor dirumpere versus.

¹ *Ad Enn.* p. 308 (ed. Hessel.).

² Auteur dont les ouvrages ont disparu depuis.

³ *Epist.* 5.

⁴ C'est-à-dire *Johannes*, *divisos*, *camelos*, *porcellos*, etc.

⁵ La deuxième syllabe de ce mot est souvent abrégée dans les poètes de la décadence.

PAGE 68.

ELLIPSE. — Voici quelques exemples d'*ellipses* plus fortes, qu'il faut remarquer, mais que nous ne pouvons pas imiter :

Deiphobe Glauci (*filia*). V.

Æneas hæc de Danais victoribus arma (*vovit*). V.

Unde tibi frontem libertatemque parentis (*sumis*)? J.

Tunc duos unâ sævissima vipera cœnâ (*occidisti*)? J.

Sed mihi tam faciles unde meosque deos (*sperem*)? O.

Quò mi, inquit, mutam speciem, si vincor sono (*dederunt*)? P^H.

Quid te, flave Cydon, quid te per colla refusis

Intactum, Crenæ, comis (*dicam*)? S^T.

Ergo nunc Dama sodalis

Nusquam est! Unde mihi tam fortem tamque fidelem! ? H.

PAGE 69.

PLÉONASME. — L'ancienne langue latine employait beaucoup de *pléonasmes* qui peu à peu sont tombés en désuétude. On trouve encore dans les vieux poètes : *nusquam gentium* ou *terrarum*, *ubi gentium*; *e regione loci*, *inde loci*, *interea loci*, *postidea loci*, *adhuc locorum*²; *post deinde*, *post inde*; *quippe etenim*, *ergo igitur*, *ast autem*.

Le *pléonasm*e de *rerum* est assez fréquent :

Omnia transformat sese in miracula rerum. V.

Quid agis, dulcissime rerum? H.

Quelquefois les poètes mettent *ait* ou *inquit*, après avoir déjà annoncé un discours par une périphrase :

¹ Sous-entendez *petam* ou *parabo*.

² Horace a dit : *quo locorum*.

Sic incipiens hortatur ovantes. V.

Et, dix vers plus loin, Virgile ajoute :

Ite, ait, egregias animas... decorate supremis
Muneribus.

PAGE 73.

HYPALLAGE. — Quelques *hypallages* plus hardies semblent renverser entièrement la construction grammaticale :

Consilium vultu tegit, et spem fronte serenat.

c'est-à-dire *spe frontem*.

Herculeis sopitas ignibus aras (excitat). V.

c'est-à-dire *ignes sopitos in Herculeis aris*.

Lacrimis æquare labores? V.

c'est-à-dire *lacrimas laboribus*.

Non tamen Anna novis prætexere funera sacris
Germanam credit. V.

c'est-à-dire *nova sacra funeribus*.

Mais, si l'on analyse plus attentivement ces exemples, on pourra les expliquer littéralement et sans cette permutation entre le régime direct et le régime indirect.

On dit en latin : *spargere humum floribus*, et *spargere humi flores*. Ce sont deux locutions équivalentes; l'une n'est pas pour l'autre. *Permittere classibus euros*, pourra se dire comme *permittere classes euris*. De même *mutare Lucretilem Lycæo*, est la même chose que *mutare Lycæum Lucretili* : des deux côtés, c'est quitter le mont Lycée pour visiter le mont Lucretile. D'où l'on

conçoit l'assimilation de *æquare lacrimis labores*, avec *æquare lacrimas laboribus*. Pareillement *prætexere funera sacris*, c'est « couvrir les apprêts de mort d'une apparence de sacrifice. » Nous disons : *l'espoir brille sur son front*, et son front brille d'espérance.

On lit souvent qu'il y a une *hypallage* dans ce vers :

Ibant obscuri solâ sub nocte per umbram. V.

c'est-à-dire *obscurâ soli*. Servius permet, mais n'exige pas cette explication. Il vaut mieux, selon nous, expliquer rigoureusement : « Ils allaient invisibles dans la nuit solitaire. »

At si virgineum suffuderit ore ruborem. V.

« Mais si elle répand sur son visage un modeste incarnat. » *Suffundere ora rubore*, est une expression corrélatrice.

Solane perpetuâ morens carpère juventâ? V.

Assurément on s'éloignerait beaucoup du sens si l'on traduisait par, *ton éternelle jeunesse*. Mais *perpetuus* garde ici son premier sens, le sens qu'il a par excellence au physique, celui de *continuus*. C'est donc : *ta jeunesse entière*, tu te mineras *sans cesse*, pendant toute ta jeunesse. Il n'est pas besoin d'expliquer *perpetuâ* par *perpetuô*.

Vina, bonus quæ deir. de cadis onerârat Acestes...
Dividit. V.

Ce n'est pas là une *hypallage*, pour *quibus cados onerârat*; mais *onerare* admet en latin une double construction, de même qu'en français nous disons : *charger de vin un navire*, et *charger du vin sur un navire*.

En ramenant cette sorte d'*hypallage*¹ à la signification littérale, on débarrasse la poésie latine d'un de ses plus étranges privilèges.

PAGE 82 (1).

VERS HYPERMÈTRES. — Voici tous les exemples dans lesquels Virgile a mis à la fin de l'*hypermètre* d'autres mots que *ve* ou *que* :

Aut dulcis musti vulcano decoquit humorem,
Et foliis undam, etc. (G. I, 295.)
Jamque, iter emensi, turres ac tecta Latinorum
Ardua cernebant. (Æ. VII, 160.)
Et spumas miscent argenti, vivaque sulphura,
Idæasque pices. (G. III, 449.)
Inseritur verò ex fetu nucis arbutus horrida,
Et steriles platani, etc. (G. II, 69.)
Præferimus manibus vittas ac verba precantia,
Et petiere sibi, etc. (Æ. VII, 257.)

Ces derniers vers ont fait avancer à quelques critiques qu'il y avait des vers *dactyliques*, comme des vers *spondaiques*. Mais il est évident que ces exemples ne diffèrent pas de ceux qui offrent *que* ou *ve*; car on ne trouve jamais ce dactyle que lorsque le vers suivant commence par une voyelle, ou qu'il peut y avoir une *synérèse*².

On a vu dans quelques mètres lyriques d'Horace³ l'élosion avoir lieu d'un vers à l'autre, comme dans les exemples qui précèdent.

¹ Ce mot est très-vague, et a différents sens dans les grammairiens.

² Voy. p. 307. Cf. *Mar. Victor*. p. 1969.

³ Ci-dessus, p. 259, 269, 270, 301.

ÉPENTHÈSE. — Il est tout à fait contre la mode d'écrire, dans le cas de l'*ectase* (je devrais dire de l'*épenhèse*, mais c'est un mot qui, dans le système de mes adversaires, n'aurait plus d'application), *reli-gio*, *reppulit*, *rettulit*¹, etc. Dausquius² et Cellarius³ ne traitent pas la question comme ils auraient dû le faire. On lit dans Carèy (*Latin Prosody*, p. 210) : « Quelques critiques avancent que, dans ce cas, la consonne se redouble après *re*, et ils écrivent *reli-gio*, *repperit*. Mais les plus célèbres éditeurs modernes, tels que Burmann, Heyne, Wakefield, etc., ont imprimé ces mots par une seule consonne, d'après l'autorité des anciens grammairiens, qui déclarent que telle était l'orthographe primitive des Romains. » Quels sont ces grammairiens? nous aurions désiré les connaître.

Dans son édition de Virgile, Heyne⁴ donne : *Troas*, *reliquias Danaum* (*Æn.* I, 30), et il ne daigne pas même mentionner de variante. Son nouvel éditeur, M. Wagner, ajoute cette petite note : *Ceterum reli-*

¹ Comme aussi d'écrire ordinairement *littera*, *littus*, etc.

² T. II, p. 267, 270, 271. Il préfère la consonne simple. Du reste, il indique d'une manière fort incomplète l'opinion des grammairiens. Je ferai remarquer qu'il signale l'écriture *repperit* dans un important manuscrit des Pandectes, celui de Florence. Ainsi un très-ancien manuscrit donne en prose le mot *repperit* ! Il fallait expliquer d'où pouvait provenir cette erreur.

³ T. I, p. 340. Il admet, avec Manuce, le redoublement de la consonne en poésie. Je note cet autre fait, analogue au précédent : *Rettulit tamen, duplici tt, est in Capitolino Marcelli triumpho et in inscriptione quadam apud Manutium* (*ibid.*).

⁴ Il suit partout le même système.

quias. *Palat*. Ce n'était guère la peine de parler de *reliquias* pour le confirmer d'une si triste manière. Mais si l'on consulte l'édition de Pottier, qui a donné les variantes des meilleurs manuscrits, entre autres de celui de Médecis, on verra *reliquias*, SANS AUCUNE VARIÉTÉ¹. Il faudrait que Heyne eût en sa faveur de bien graves autorités pour être admis à abandonner la leçon unanime des manuscrits².

Or, quelles sont ces autorités? Ce ne peuvent être des inscriptions; car il s'agit ici d'une chose particulière à la poésie. Il faut donc que ce soient des grammairiens latins. J'avoue que leur témoignage doit être d'un grand poids; car, s'il faut prendre en considération la leçon des manuscrits très-anciens, et l'on est rarement aussi favorisé que pour Virgile, on reconnaît cependant que les grammairiens les plus graves leur sont encore antérieurs.

Si l'illustre éditeur allemand avait joint à son édition le commentaire de Servius, ce qui, selon moi, était son premier devoir, il aurait permis aux lecteurs d'apprécier la valeur de son orthographe. On y aurait lu cette note sur le vers précité : *Ut stet versus, geminavit l; nam in prosâ reliquias dicimus*.

Il est peu de questions dont les grammairiens latins se soient plus occupés que celle de l'*épenhèse*, et l'on pourrait s'étonner du crédit qu'a obtenu, dans le cas présent, la suppression illégitime d'une lettre, si

¹ Je me suis assuré que les plus anciens manuscrits de la Bibliothèque royale, dont plusieurs sont du IX^e siècle, portent *reliquias*. Du reste, Pottier les avait déjà collationnés.

² Je parle des manuscrits d'une date ancienne.

l'on ne savait que les éditeurs se reposent ordinairement sur l'autorité d'un grand nom, sans prendre la peine de remonter aux sources. Je vais transcrire, non seulement pour appuyer mon opinion, mais encore pour dispenser les philologues d'assez longues recherches, tous les passages où, à ma connaissance, il est traité du point en litige.

Charisius, p. 248 : « *Parenthesis* est quum inter primam et ultimam syllabam aut littera adjicitur, aut syllaba. Littera, ut : *Hac casti maneant in religione nepotes*, pro *religione*. »

Diomède, p. 456 : « *Epenthesis* est appositio quum inter primam et ultimam syllabam aut littera adjicitur, aut syllaba. Littera, ut : *Hac casti maneant in religione nepotes*, pro *religione*. »

Donat, p. 1767 : « Per adjectionem litteræ fiunt barbarismi, sicut : *Reliquias Danaûm atque immitis Achilli*, quum *reliquias* debeamus dicere. » — Et p. 1772 : « *Epenthesis* est appositio ad mediam syllabam litteræ aut syllabæ, ut *reliquis*, pro *reliquis*. »

Val. Probus, p. 1454 : « Etiam positione longas de brevibus facit (Virgilius), ut *Reliquias Trojæ*, et *Religione sacrâ*. *L* litteram consonantem contra regulam geminavit. »

Priscien, p. 1279 : « *Reliquiæ*, quod poetæ interpositâ *l*, *reliquiæ*, metri causâ, proferunt. » — Et p. 1056 : « Bis idem elementam accipitur, ut *reliquias*, *reddo*. »

*Pompée*³ : « Puta : *Reliquias Danaûm atque immitis Achillis*.

¹ C'est un autre nom de *l'épenthèse*. Cf. *Donat*, p. 1772.

² Le même, dans son commentaire sur Térence (*Andr. Prol.* 25), à propos de *æquid spe sit reliquum*, dit que le poète a redoublé la lettre *l* ou la lettre *u* (*reliquum* ou *relicuum*). Bentley donne *reliquum*. M. Carey aurait dû, pour plus d'une raison, le compter parmi les célèbres éditeurs.

³ *De Barbarismo*, ed. Lindemann, p. 419.

Posses stare iste versus? Non : est enim (*re*) naturaliter brevis. Ergo, quòd adjecit unam litteram Virgilius, et dixit *reliquias*, ideo adjecit non quoniam imperitus fuerat; sed voluit addere quoniam voluerit occurrere necessitati metri. Ergo, quoniam artem contempsit, necessitate metri, *metaplasmus* est. Si autem, nullâ necessitate exstante, faceret, diceretur *barbarismus*. »

Cassellius ou *Cæsellius*¹ : « *Re*, præpositio, nonnunquam, quum ad consonantes accedit, geminat illas, ut *duco*, *redduco*; *cado*, *reccido*; *tuli*, *rettuli*; *pello*, *reppello*; *do*, *reddo*; *lego*, *rellego*; unde *reliquias* et *religionem* scribunt. Quod apud poetas ita oportere scribi concesserim, tametsi apud oratores quoque antiquos est. »

*M. Claud. Sacerdos*² : « *Epenthesis* est quum in medio verbo aut littera additur, ut *reliquias*, aut syllaba, ut *Mavors*. »

Beda, p. 2544 : « *Re*, præpositio, sæpe, quum ad consonantes accedit, geminat illas : quod plerumque apud antiquos est, ut *cado*, *reccido*; *tuli*, *rettuli*; *pello*, *reppello*; *do*, *reddo*; *lego*, *rellego*. »

Isidore, I, 54 : « *Epenthesis*, appositio in medio, ut *reliquias*, pro *reliquias*, et *Maneant in religione nepotes*, pro *religione*. »

Je n'ai pas à discuter les passages contraires, puisqu'on n'en produit aucun. Mais je veux dire un mot d'une phrase de Varron qu'on cite souvent pour autoriser les consonnes simples. Varron écrivait, comme tout le monde, *terra*; mais il remarque que, dans de très-anciens monuments de la langue, on trouvait écrit *tera*, et cela lui est agréable, parce qu'il croit y trouver le moyen d'appuyer une mauvaise étymologie,

¹ Apud *Cassiod. Gramm.* 10. Je crois que Cassellius, et Beda, qui va être cité, ont conclu illégitimement de *reppuli* à *reppello*, et de *religio* à *rellego*.

² *Analecta grammatica*, p. 29.

*terra de tero*¹. Plusieurs inscriptions de la république confirment la remarque de Varron; mais ce n'est pas aux origines d'une langue qu'on va chercher les règles de son orthographe.

Dans la question qui nous occupe, l'autorité des manuscrits (j'excepte toujours les plus anciens) est presque sans valeur; car s'ils suppriment la deuxième consonne dans *relligio*, *reppulit*, etc., ils le font d'après un système général, que les philologues qui l'adoptent en un cas se gardent bien de suivre dans les autres. Rien de plus fréquent que d'y trouver *intervalum*, *atulit*, *afuit*, *tranquilus*, *malle*, *belus*, *Catulus*, etc., pour *intervallum*, *attulit*, *affuit*, *tranquillus*, *malle*, *bellus*, *Catullus*, etc., et cependant ces fautes d'orthographe n'ont pas encore trouvé de défenseurs.

Que résultera-t-il de cette discussion, où je crois avoir établi une doctrine inattaquable? c'est que l'on continuera à écrire *reliquias*, *religione*, *reperit*, dans le cas de l'épenthèse; que les éditeurs seront tout glorieux d'employer cette orthographe *savante*, et auront une triste idée de celui qui doublera la consonne, ce que bien des gens regardent comme un procédé d'invention moderne pour allonger une brève.

PAGE 84.

FINALE BRÈVE SUIVIE DE DEUX CONSONNES. — Jusqu'ici j'ai cru devoir établir, dans une longue note, la né-

¹ Terra dicta ab eo, ut *Aelius* scribit, quod teritur; itaque *tera* in *Augurum* libris scripta cum r uno (*De L. L.* V, 21).

cessité, non pas d'allonger la brève suivie d'un mot commençant par *sc*, *sp* et *st*, mais d'éviter ce rapprochement. Aujourd'hui ma cause est gagnée, et la règle que j'ai posée, ou plutôt constatée, est généralement adoptée dans nos collèges. Je puis donc supprimer toute discussion, et je me borne à conserver la liste des exemples incontestables dans lesquels les poètes classiques ont allongé la finale suivie de deux consonnes. Ce sera là une réponse permanente opposée à ceux qui voudraient faire revivre une doctrine erronée.

- Ferte citi flammas, date telâ, scandite muros. (*V. Æ.* IX, 57.)
 Nulla fugæ ratio, nullâ spes; omnia muta. (*Cat.* 64, 186.)
 Nec deprecor jam, si nefariâ scripta. (*Id.* 44, 18.)
 Si potè stolidum repentè excitare veterum. (*Id.* 17, 24.)
 Hoc quid putemus esse? Qui modò scurra. (*Id.* 22, 12.)
 Ut apud nivem et ferarum gelidâ stabula forem. (*Id.* 65, 55.)
 Quid gladium demens Romanâ stringis in ora. (*Mart.* V, 69.)
 Ut dignâ speculo fiat imago tuo. (*Id.* 11, 66.)
 Occultâ spolia, et plures de pace triumphos. (*Juv.* 8, 107.)
 Pro segetè spicas, pro grege ferre dapem. (*Tib.* 1, 5, 28.)
 Jura darè statuas inter et arma Mari. (*Prop.* III, 11, 46.)
 Aut pretium: quippè stimulo fluctuque furoris. (*Luc.* V, 118.)
 At quinquè stellæ diversâ lege feruntur. (*Germ.* 454.)
 Præceleres. Agilè studium et tenuissima virtus. (*St. Th.* VI, 551.)
 Immugit; omnes undiquè scopuli adstrepunt. (*Sen. Hipp.* 1026.)
 Quidquid autumnus gravis,
 Hiemsque gelido frigidâ spatium refert. (*Id. H. F.* 949.)

Exemples d'une finale brève allongée par deux consonnes dont la seconde est une *liquide*:

- Patria, o meâ creatrix, patria, o mea genitrix. (*Cat.* 65, 50.)
 Propontidâ, trucemve Ponticum sinum. (*Id.* 4, 9.)

Et inde tot per impotentia freta. (*Id.* 4, 18.)

Habebat uncti, et ultimā Britannia. (*Id.* 29, 4.)

Nil opus est mortē pro me, sed amore fideque. (*O. Trist.* V, 14, 41.)

Officii causā pluribus esse dati. (*Id. Pont.* I, 7, 66.)

Leve est miserias ferre; perferre grave. (*Sen. Thyest.* 307.)

Jam bellaria adorea pluebant. (*Stat. Silv.* I, 6, 10.)

Abeo. Valetē, et plauditē: plures boni. (*Aus. Sept. Sap.* 206.)

A ceux qui prétendent que l'allongement de la brève doit être attribué ici à la *césure*, j'objecterai plusieurs des vers précédents, l'usage constant des poètes grecs¹, enfin les textes des grammairiens latins, qui établissent la règle d'une manière générale. Térentianus Maurus², qui veut que la double consonne ait toujours son effet sur la brève qui précède, cite ou suppose les cas suivants :

Quisquē scire cupit, vel : Quisquē scribere curat ;

Antē stare decet, quum dico, et separo verbum ;

Antē Stesichorum vatem natura creavit...

Incipe, si dicās, et scire aut scribere jungas,

Creticus efficitur pes...

Scire etenim quum dico, et starē spumeus amnis...

Undē scissa coma³ est, aut : Undē spissa corona ?

Eccē stagna madent...

Undē scire potes? Percussā spumat arena.

¹ En ceci, comme dans tout le reste, l'influence de la poésie grecque est d'autant plus sensible qu'on remonte plus haut dans l'histoire de la littérature latine. On a vu quel riche contingent Catulle fournit à notre liste. Les vieux poètes contenaient sans doute beaucoup d'exemples analogues. En voici deux :

Auspicio regni *stabilita* scamna polumque. ENN.

Nitentes aliis aliis, quæ maxima divis

Lætitia stat, tunc longè gratissima Phœbo. VARR.

² Pag. 2406 sq.

³ Cet exemple, cité plusieurs fois par les grammairiens (*Donat*, p. 1738; *Serg.* p. 1830; *Capel*, p. 64), est certainement d'un poète connu. C'est à Virgile que Donat emprunte d'habitude ses citations. *Unde spissa corona* se trouve également dans *Sergius*.

Il tolère dans ce cas un nom grec commençant par une lettre double, mais non l's suivie d'une autre consonne :

Pontibus instratis conjunxit littora *Xerxes*,

Sanguine turbatus miscebat littora *Xanthus*...

Pro duplici contrā gemina est si consona, lædit :

Pontibus instratis conjunxit littora *Sciron*¹.

Sans doute il y a dans les poètes² des exemples de finales brèves conservant leur quantité malgré le voisinage de deux consonnes, et plusieurs de ces exemples ont été cités par les grammairiens. Comme je n'ai produit la doctrine de Térentianus Maurus que pour en tirer une raison de s'abstenir, je ne craindrais pas de citer parallèlement les passages où sa règle est enfreinte. Mais je dois abréger une discussion qui, après tout, est du ressort de la *prosodie*. J'ai toujours l'intention de réunir un jour, dans un ouvrage de quelque étendue, tous les faits de quantité latine que je recueille depuis plus de vingt ans.

PAGE 85.

FINALE LONGUE ABRÉGÉE DEVANT UNE VOTELLE. — Ce qui était une rare exception dans la poésie latine était une règle générale de la poésie grecque, du moins de la poésie homérique. Il suffira d'en citer quelques exemples :

¹ Pag. 2408.

² Virgile excepté. *Ponite*; *spes sibi quisque*, exemple dans lequel il y a un repos nécessaire entre le premier mot et le second, est plus que balancé par cet autre : *Date telā, scandite muros*.